



Cadre de référence pour les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité

Centre de compétences | Version actualisée - septembre 2023

Introduction

En tant qu'entreprise fédérale, la GIZ met en œuvre pour le compte des ministères fédéraux allemands et pour d'autres donateurs, des projets et programmes contribuant à assurer la sécurité comme condition indispensable à la paix, à la stabilité et au développement. Avec le Cadre de référence pour les activités dans le secteur de la sécurité, la GIZ dessine les contours pour son l'engagement dans le secteur de la sécurité. Pour la GIZ les activités dans le secteur de la sécurité englobent toutes les mesures spécifiquement orientées vers les acteurs de la sécurité et visant à accroître leur efficacité, leur légitimité et leur responsabilité. Ces mesures contribuent à améliorer la sécurité humaine dans différents zones géographiques et sociales (p. ex. les zones frontalières, les régions périphériques des États ou les centres urbains).

Les bouleversements et les évolutions qu'a connus la politique en matière de sécurité au cours des dernières années – la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la concurrence croissante entre systèmes politiques démocratiques et les régimes autocratiques, le retrait d'Afghanistan de la coalition internationale, mais aussi les conséquences du changement climatique et les nouvelles menaces hybrides – ont un impact global sur la société et marquent une rupture dans l'ordre international. Ces bouleversements et ces évolutions constituent également des défis majeurs pour le fonctionnement et la capacité d'action de la politique allemande en matière de relations extérieures, de sécurité et de développement. De nouveaux documents stratégiques et de nouvelles directives émanant du gouvernement fédéral allemand, de l'Union européenne et des Nations unies se font l'écho de ces développements dans le secteur de la sécurité. L'engagement de l'Allemagne en matière de sécurité est en outre influencé par l'expérience et les leçons tirées des interventions menées au nom de la politique sécuritaire en Afghanistan, en Irak et au Mali.

La présente version actualisée du Cadre de référence pour les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité tient compte de ces nouveaux développements. L'objectif de cette mise à jour est de souligner la valeur ajoutée spécifique apportée par la GIZ dans le secteur de la sécurité dans le contexte actuel de la politique des relations extérieures, de sécurité et de développement. Il s'agit pour ce faire de communiquer aux collaborateur-ric-e-s de la GIZ les informations techniques de base et les principes de conception appliqués par la GIZ pour ses interventions dans le secteur de la sécurité. Le présent cadre de référence vise également à accompagner le dialogue avec les clients et les partenaires de la GIZ, à mettre en lumière les marges d'action, et à identifier et traiter les risques. Il spécifie en outre les profils et les offres de prestations de la GIZ dans les différents champs d'intervention du secteur de la sécurité.

Table des matières

I. Contexte politique des relations internationales, de la sécurité et du développement sous-tendant les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité	p. 3
II. Intérêts et priorités des clients	p. 6
III. Orientation technique des activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité	p. 8
IV. Les principes de conception des activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité	p. 11

I. Contexte politique des relations internationales, de la sécurité et du développement sous-tendant les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité

L'architecture de la sécurité internationale se transforme : la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine marque une rupture dans le principe d'un ordre multilatéral fondé sur des règles communes et dans la vision d'une sécurité collective. Cette rupture entraîne des changements profonds pour la politique allemande en matière de relations internationales, de sécurité et de développement (Zeitenwende ou « avènement d'une nouvelle ère »). Il est impératif de trouver un équilibre entre les exigences concernant la défense du pays et ses alliances, la gestion de la concurrence entre systèmes et des développements géopolitiques, et la nécessité toujours plus importante de réagir aux crises.

La sécurité comme domaine thématique et comme champ d'intervention de la coopération internationale gagne encore en importance : dans un contexte de guerre en Europe et de tensions géopolitiques croissantes entre États-nations, et avec un nombre de conflits armés nationaux et régionaux qui reste élevé, les thématiques de sécurité sont plus que jamais d'actualité, tandis que les capacités et les logiques militaires et celles relevant du renseignement revêtent une importance accrue. Le raisonnement par zones d'influence, zones d'intérêt et zones tampons géostratégiques et géoéconomiques et l'augmentation mondiale des dépenses liées à la défense ont également des répercussions sur la coopération internationale.

La progression du numérique modifie les activités dans le secteur de la sécurité : les transformations technologiques et numériques que connaît le secteur de la sécurité, d'une rapidité spectaculaire, revêtent souvent une dimension de

politique sécuritaire qui dépasse les frontières du secteur même, par exemple en ce qui concerne le développement de l'intelligence artificielle ou l'extension des infrastructures numériques (critiques ou non). Les menaces hybrides complexes, les cyberattaques ou les tentatives de manipulation électorale menacent la sécurité intérieure de l'Allemagne, mais aussi celle de nos pays partenaires. Aussi, les exigences techniques et méthodologiques qui pèsent sur nos activités dans le secteur de la sécurité évoluent-elles et acquièrent une dimension plus large.

La vision de l'Allemagne est fixée dans sa nouvelle stratégie de sécurité nationale (Nationale Sicherheitsstrategie) : dans la mise en œuvre de ses instruments de politique étrangère, sécuritaire et de développement, le gouvernement fédéral allemand entend s'appuyer sur ses valeurs et intérêts, dans un contexte international en pleine mutation. La stratégie introduit la notion de « sécurité intégrée » comme évolution de la « sécurité en réseau », et la définit comme « l'articulation de tous les acteurs, moyens et instruments pertinents qui, par leur interaction, permettent de préserver et de renforcer la sécurité de l'Allemagne dans sa globalité ». La nouveauté réside dans le fait que la sécurité intégrée est posée comme objectif transversal aux différents champs de la politique et devant exercer un impact au niveau intérieur comme extérieur. L'imbrication étroite entre différents champs politiques et leurs instruments permet d'identifier réponses à des menaces complexes et de traiter ces menaces de manière préventive, active et curative. Cette approche se fonde sur une vision de la sécurité au sens large et accorde la priorité à la sécurité humaine. La vision articulée dans la stratégie de sécurité signifie pour la GIZ une implication continue et active dans les questions de sécurité.



Extraction de matières premières en Sierra Leone

Les défis complexes (p. ex. la sécurité de l’approvisionnement en matières premières ou en énergie ou le nexus climat et sécurité) nécessitent des approches intégrées : les thématiques considérées comme pertinentes au regard de la politique de sécurité sont nombreuses, qu’il s’agisse de l’approvisionnement en énergie ou en matières premières, la protection des infrastructures critiques, les défis liés à la lutte contre les conséquences du changement climatique, la protection civile, de la transition numérique, la santé et la technologie, ou encore la cohésion et la résilience sociales. La frontière entre sécurité intérieure et extérieure tend à s’estomper de plus en plus, les deux notions étant étroitement liées aux intérêts géopolitiques et aux questions de pouvoir à l’échelle internationale. En conséquence, le traitement intégré des problématiques de politique sécuritaire englobera un éventail plus large et nécessitera de nouvelles coopérations. Étant donné que la mondialisation et la transnationalisation s’accompagnent simultanément d’un processus de fragmentation, de régionalisation et de renationalisation de l’ordre international, la flexibilité et un sens politique aigu sont d’autant plus nécessaires à l’élaboration des options d’action. Dans le même temps, la sécurité comme domaine d’intervention, c’est-à-dire dans la coopération avec les acteurs du secteur de la sécurité, continuera de poser des défis particuliers qui nécessiteront toujours une compréhension spécifique et des approches ciblées.

Le panorama des partenaires et leurs intérêts évoluent : dans un ordre mondial dont la complexité s’accroît, les pays partenaires de la coopération internationale tendent à accorder davantage de priorité à leurs propres intérêts en matière d’ordre et de sécurité, par exemple la protection de leur population et leur intégrité territoriale. Ils demandent à être soutenus en ce sens et sélectionnent leurs partenaires (internationaux) en gardant en tête ces objectifs. Dans certains cas, ces partenariats comprennent des entreprises privées qui proposent des services de sécurité relevant de missions de l’armée, de la police ou du renseignement.

Ces évolutions du contexte global exercent un impact profond sur les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité :

- Le contexte général du champ d'action de la sécurité évolue ; par exemple, de nouveaux secteurs sont considérés comme pertinents en termes de sécurité. Dans le même temps, les défis de ce champ d'action restent les mêmes. La GIZ doit par conséquent affiner son profil d'activité et communiquer plus clairement sur son expertise en la matière. Il est en outre important d'effectuer une analyse systématique de la manière dont les approches de sécurité intégrées peuvent être appliquées à plusieurs champs d'action et de la manière dont cette démarche peut se refléter dans les offres de prestations de la GIZ.
- Le secteur de la sécurité illustre particulièrement bien le fait que la coopération au développement/la coopération internationale sert d'instrument et d'arène aux affrontements géopolitiques et à la concurrence entre systèmes politiques – notamment parce que d'autres États s'y engagent. Cela signifie également que la GIZ intervient dans des contextes où certains partenariats peuvent être la manifestation d'une hostilité anti-occidentale. Il est par ailleurs possible que l'accès au secteur de la sécurité, déjà difficile, le devienne encore davantage dans certains pays partenaires. Dans le secteur de la sécurité, on attend donc de la part de la coopération au développement/la coopération internationale une grande flexibilité dans la mise en œuvre de ses interventions, le recours à des approches multisectorielles et une gestion anticipative des partenariats avec les acteurs avec lesquels n'existe, le cas échéant, aucune base de valeurs communes, pour ses interventions.
- La coopération directe avec et l'appui aux acteurs du secteur de la sécurité dans le cadre de formations, de la fourniture de matériel et d'équipement et de la mise à disposition d'infrastructures (renforcement) revêtent une importance

accrue. Ils ont la responsabilité, à l'extérieur, de garantir les intérêts de sécurité des pays partenaires, et à l'intérieur, de mettre en œuvre un monopole étatique de la violence légitime et de protéger la population. Lorsque l'importance des thèmes sécuritaires s'accroît, la capacité d'action des acteurs légitimes du secteur de la sécurité passe au premier plan. Dans de nombreux cas, on recense en outre de plus en plus d'acteurs de sécurité semi-étatiques ou non étatiques (milices, mercenaires, sociétés militaires privées) avec lesquels la GIZ, mais aussi ses clients doivent composer. Par ailleurs, dans de nombreux pays partenaires, les acteurs du secteur de la sécurité occupent des positions de premier plan dans la politique et l'économie (notamment à la suite de coups d'État). Ils jouent donc un rôle significatif dans d'autres champs d'action, au-delà du secteur de la sécurité. La coopération avec ces acteurs nécessite une évaluation continue de leur valeur ajoutée et de leurs interactions.

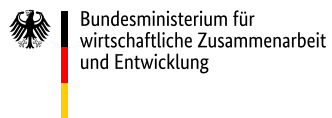
II. Intérêts et priorités des clients

Les intérêts politiques de nos clients guident notre engagement : les marchés dans le secteur de la sécurité ont vocation à servir les besoins en développement et en sécurité du pays partenaire, et de plus en plus, les intérêts concrets de nos clients en matière de géopolitique et de politique extérieure, sécuritaire et intérieure. Les projets de la GIZ permettent ainsi d'améliorer la sécurité sur place, de favoriser les relations bilatérales et multilatérales et de contribuer à la mise en œuvre des agendas de politique internationale tout en faisant valoir des intérêts de politique extérieure et sécuritaire. Une des principales motivations politiques de nos clients est de traiter les problèmes de sécurité globaux et transnationaux qui menacent la sécurité intérieure de l'Allemagne. Dans ce paysage complexe de motivations et d'intérêts, les projets de la GIZ ont souvent à trouver un équilibre délicat entre les objectifs, les attentes et les horizons temporels très divers de nos clients.

Priorités des clients : au cours des 25 dernières années, les interventions de la GIZ dans le secteur de la sécurité ont suivi l'évolution et les priorités stratégiques et programmatiques de ses clients (voir page 7).



Conférence de la GIZ sur les matières premières critiques lors de la Conférence de Munich sur la sécurité 2023



Pour le **ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)**, la priorité est de conjuguer paix, développement et sécurité et de contribuer ainsi à la sécurité humaine. Les actions relevant du secteur de la sécurité restent axées sur la réalisation des objectifs de la politique de développement.



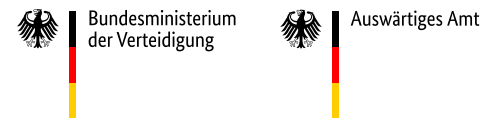
Le **ministère fédéral allemand de l'Intérieur (BMI)** et les administrations qui lui sont rattachées (police fédérale, Office fédéral de police criminelle) prêtent leur appui aux forces de sécurité civiles des pays partenaires prioritairement sous la forme de matériel et d'équipement, d'actions de formation et d'éducation ainsi que de mesures d'infrastructures, dans le cadre de l'aide à la formation et à la reconstruction de la police.



En créant sa « direction S », le **ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (AA)** a ajouté aux champs d'intervention de la politique extérieure la prévention des crises, la stabilisation, le relèvement après un conflit et le renforcement. Les instruments correspondants mettent fortement l'accent sur le champ d'action de la sécurité, c'est-à-dire sur la coopération directe avec des acteurs du secteur de la sécurité.



Au cours des dix dernières années, **l'Union européenne (UE)** est devenue un donateur multilatéral de premier plan pour les activités dans le secteur de la sécurité. Les instruments de financement harmonisés (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde [IVCDCI-Europe dans le monde] et Facilité européenne pour la paix [FEP]) permettent de mener des actions civiles dans le secteur de la sécurité et de mettre en œuvre des mesures de soutien en vue de renforcer les capacités militaires et de défense des pays et des organisations partenaires.



Le **ministère de la Défense (BMVg)** et le **ministère des Affaires étrangères (AA) allemands** encouragent conjointement, dans le cadre de l'initiative allemande pour le renforcement (Ertüchtigungsinitiative), l'achat et la fourniture de matériel et d'équipement, les actions de formation et d'éducation ainsi que les mesures de développement d'infrastructures, au bénéfice d'acteurs aussi bien civils que militaires du secteur de la sécurité dans les pays partenaires.

III. Orientation technique des activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité

Les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité englobent toutes les mesures spécifiquement destinées aux acteurs de la sécurité et visant à accroître leur efficacité, leur légitimité et leur responsabilité : la GIZ soutient la mise en place et le renforcement d'un secteur de la sécurité qui réponde aux besoins de la population et soit également associé aux normes et aux principes de démocratie, de l'État de droit et du respect des droits humains. Cette aide contribue à améliorer la sécurité humaine dans différentes zones géographiques et sociales (p. ex. les zones frontalières, les régions périphériques des États ou les centres urbains).

Le principe de la sécurité humaine guide les activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité : ce principe dépasse la vision traditionnelle de la sécurité, centrée sur les États, et repose sur le droit de chaque personne à vivre dans la liberté et la dignité, à l'abri de la pauvreté, de la peur, du besoin et du désespoir.

Pour ce faire, les actions de la GIZ accordent la priorité à la mise en place et au renforcement d'un monopole étatique de la violence légitime. Ce monopole repose sur le fait que les citoyen·ne·s d'un État renoncent à imposer individuellement leurs droits et leurs prétentions par la violence et accordent cette prérogative aux forces de sécurité étatiques, lesquelles sont tenues de respecter l'ordre juridique établi par l'État.

Partenaires et groupes cibles des actions dans le secteur de la sécurité : les acteurs du secteur de la sécurité jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du monopole étatique de la violence légitime et la surveillance de son application. Ils ont donc une importance de premier plan pour la sécurité comme champ d'action et constituent les principales cibles des mesures de la GIZ. La légitimité des acteurs de la sécurité est un facteur déterminant pour l'orientation technique des activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité. Le secteur étatique de la sécurité ne peut contribuer à la paix, à la stabilité et au développement que si la population le perçoit comme légitime et efficace pour instaurer la sécurité.

Les acteurs du secteur de la sécurité regroupent des instances et des organes de contrôle aussi bien publics que privés :

- Instances de sécurité et de justice publiques : police, protection des frontières, armée, services de renseignement, parquets judiciaires, système pénitentiaire, etc. ;
- Instances de sécurité et de justice privées : milices citoyennes, services de sécurité privés, groupes armés, mais également juridictions traditionnelles, etc. ;
- Organes de contrôle étatiques : commissions parlementaires et ministères compétents, médiateur·rice·s, institutions de défense des droits humains et de la lutte contre la corruption, etc. ;
- Organes de contrôle privés : notamment organisations de la société civile et médias indépendants.

Approches centrales et instruments servant aux activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité :

- **Réforme / gouvernance du secteur de la sécurité** : la GIZ promeut le contrôle institutionnel, parlementaire, judiciaire et par la société civile des forces de sécurité à travers l'élaboration de cadres stratégiques et politiques et de réformes législatives. Clients : AA, BMZ.
- **Renforcement et réforme de la police** : la GIZ soutient les forces de police des pays partenaires dans le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leurs relations avec les citoyen-ne-s. Ce soutien inclut également des réformes du travail de la police au niveau local grâce à des approches de police communautaire. Clients : AA, BMZ.
- **Formation et fourniture de matériel et d'équipement aux acteurs de la sécurité (renforcement)** : la GIZ apporte notamment un appui aux acteurs policiers et militaires en fournissant du matériel (pas d'armes, voir le principe de conception 5) et au moyen de mesures de développement d'infrastructure. L'initiative de renforcement commune de l'AA et du BMVg ainsi que la Facilité européenne pour la paix entrent ici en ligne de compte comme lignes budgétaires. Clients : AA, BMVg, UE, BMI (pour la police).
- **Gouvernance intégrée des frontières** : la GIZ aide à définir et à tracer des frontières jusque-là floues ou contestées, à prévenir les conflits liés aux frontières grâce à une coopération transfrontalière entre les municipalités, et à élaborer et à diffuser les stratégies de gouvernance frontalière émanant d'organisations régionales. Clients : AA, UE.
- **Promotion des architectures de sécurité régionales** : la GIZ propose des actions de renforcement des capacités pour les missions de paix multidimensionnelles, la prévention précoce des conflits, la médiation et les thèmes connexes tels que la sécurité maritime. La GIZ prête en outre son appui à l'Union africaine (UA) et aux Communautés économiques régionales (CER) dans la mise en œuvre de stratégies de stabilisation régionales et pour soutenir leurs États membres dans la création de centres nationaux d'alerte précoce et d'infrastructures nationales dédiées à la paix, dans la prévention de la violence dans les contextes électoraux, et dans la mise en œuvre des processus nationaux de justice transitionnelle. Clients : BMZ, AA, UE.
- **Désarmement, démobilisation et réintégration / contrôle des moyens de violence** : la GIZ renforce les capacités de ses partenaires à contrôler la diffusion des armes et des munitions et prête son appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (DDR) des ancien-ne-s combattant-e-s. Clients : AA, UE, BMZ.
- **Lutte contre la criminalité transnationale organisée** : la GIZ appuie la coopération entre pays et entre institutions, les poursuites pénales, la protection des victimes et la résilience des populations face à la criminalité organisée. Clients : AA, BMZ, UE.
- **Prévention et lutte contre l'extrémisme violent** : la GIZ met en œuvre des mesures de prévention dans différents domaines afin de lutter contre les facteurs de radicalisation, d'améliorer la résilience face à ces facteurs et de soutenir les partenaires dans leur lutte contre l'extrémisme violent dans le respect des droits humains. Clients : AA, BMZ, UE.
- **Menaces numériques et hybrides** : la GIZ soutient notamment la sécurité de l'information et des données dans l'espace numérique, favorise la protection des infrastructures critiques (p. ex. la sécurité des laboratoires dans les pays

partenaires), et aide les partenaires à acquérir les capacités leur permettant de lutter plus efficacement contre les campagnes de désinformation et les fake news (fausses informations) et d'accroître la résilience des populations face à ces phénomènes. Clients : AA, BMZ, UE.

Continuer de développer des approches intégrées :

à l'avenir, le travail de la GIZ inclura davantage de thématiques importantes pour la politique de sécurité mais sortant du champ d'action de la sécurité tel que défini dans le présent document. Concrètement, tous les éléments de la sécurité intégrée ne seront pas traités dans le cadre des activités relevant du secteur de la sécurité – c'est-à-dire en coopération directe avec les acteurs du secteur de la sécurité. Cela signifie à l'inverse que les projets relevant d'autres champs d'action contribueront eux aussi véritablement à la sécurité, et que d'autres secteurs de la coopération au développement / coopération internationale seront davantage analysés sous l'angle de la politique de sécurité.

Même s'il semble que le contexte global des activités menées dans le secteur de la sécurité a évolué, l'engagement de la GIZ sur ce terrain mise sur une orientation technique, des approches et des instruments qui ont fait leurs preuves, en sachant que ceux-ci doivent être perfectionnés en permanence et ajustés en fonction des besoins.



Destruction d'armes de petit calibre en République démocratique du Congo

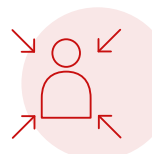
IV. Les principes de conception des activités de la GIZ dans le secteur de la sécurité

Les principes de conception visent à concilier les différents objectifs et les différentes attentes des clients et des partenaires de manière à les mettre en œuvre efficacement tout en minimisant les effets négatifs non intentionnels. Tous les défis posés par la sécurité comme champ d'action ne peuvent pas se résoudre par la seule mise en application de principes de conception techniques. Les questions encore en suspens doivent être traitées en étroite concertation avec les clients et les partenaires dès le stade de la formulation des objectifs politiques.



Principe de conception 1 : Le travail effectué dans le cadre de nos projets reflète la complexité des objectifs que nous prescrivons nos clients et la diversité de leurs attentes en termes de résultats.

- Compte tenu de la diversité des intérêts qui animent nos clients, nous cherchons à entamer le dialogue au plus tôt afin de clarifier les objectifs politiques et de vérifier les aspects pertinents des attentes en termes de résultats. Les éventuelles contradictions ou, conflits entre objectifs et effets négatifs non intentionnels sont traités à ce stade.
- L'établissement d'une cohérence et la possibilité de relier ensemble, au niveau de la mise en œuvre, les objectifs et les résultats recherchés par différents clients constitue un élément central de la planification et de la mise en œuvre de projets par la GIZ. Certains projets ou programmes de la GIZ menés dans le cadre du soutien à l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) regroupent ainsi les composantes civiles, policières et militaires au niveau des projets et produisent des résultats communs.



Principe de conception 2 : Nous nous focalisons sur l'établissement d'un lien (de cause à effet) entre les activités menées dans le secteur de la sécurité et la sécurité humaine.

- Nous suivons une approche fondée sur le respect des droits humains qui place au cœur de son action les besoins et les droits des personnes et des groupes en termes de protection (principe « ne laisser personne de côté »). Nous contribuons à faire en sorte que le renforcement du secteur de la sécurité ne s'effectue pas au détriment des libertés et des droits civiques et politiques.
- Nous intégrons à notre travail le point de vue des femmes et des groupes marginalisés de manière à favoriser l'efficacité, la responsabilité et un meilleur contrôle du secteur de la sécurité. L'égalité de genre et la promotion d'approches transformatrices des relations de genre sont des aspects essentiels pour mettre en place un secteur de la sécurité inclusif, équitable pour tous les genres et donc légitime.
- Nous impliquons les acteurs de la société civile afin de favoriser la transparence, de permettre un échange entre la population et les représentant-e-s du secteur de la sécurité au sujet des besoins de sécurité et de protection, et de susciter (à nouveau) et de renforcer la confiance entre les deux camps. Pour cela, nous ajustons les besoins en soutien des acteurs de la sécurité avec les besoins en sécurité de la population en procédant à des analyses exhaustives.
- Nous impliquons au cas par cas les acteurs de sécurité non étatiques ou semi-étatiques dans notre travail, en particulier lorsque ces acteurs répondent aux besoins en sécurité de la population dans des contextes où le monopole

étatique de la violence est affaibli. Le rapport avec les acteurs de sécurité et les acteurs violents illégitimes, qu'ils soient étatiques, semi-étatiques ou non étatiques, nécessite une prise en compte rigoureuse de chaque cas individuellement, une bonne appréciation des risques ainsi qu'une analyse concertée du contexte politique.

- Nous adoptons une approche pluri-niveaux afin de susciter des liens de cause à effet entre la réforme du secteur de la sécurité et le principe de la sécurité humaine. Pour cela, nos projets et nos programmes suivent une approche pluri-niveaux qui englobe les niveaux macro et méso, mais aussi micro (p. ex. par le biais de formations et de la fourniture d'équipement).



Principe de conception 3 : Nous inscrivons le soutien au secteur de la sécurité comme champ d'action dans le contexte plus large de la coopération internationale et de la coopération au développement.

- Nous définissons les interfaces avec les thématiques pertinentes, telles que la prévention des crises, la stabilisation, la promotion de la paix, la reconstruction, la réconciliation ou la décentralisation, dans la perspective d'une sécurité intégrée. Ces interfaces permettent ensuite de prendre en compte les défis systémiques et les réformes nécessaires pour la paix et la gouvernance et de les rattacher au secteur de la sécurité (approche intégrée et multisectorielle).
- Nous utilisons les processus de dialogue politique en cours comme cadres de référence pour traiter des thèmes sensibles et des réformes critiques qui s'imposent (p. ex. sur l'égalité de genre, les droits humains et la corruption dans le secteur de la sécurité). Nous menons ces actions en coopération avec des acteurs bilatéraux et multilatéraux, tels que les Nations unies, et des organisations non gouvernementales spécialisées.

- Nous apportons un soutien à court terme ou purement technique, comme des mesures d'équipement ou de construction dans le cadre du renforcement. Ces mesures peuvent comprendre des actions individuelles, visant p. ex. à mettre des forces armées partenaires en capacité d'assurer la prévention et de gérer la résolution des crises de manière autonome. Le renforcement peut être utilisé pour instaurer la confiance avec les partenaires nationaux, ou pour préparer et impulser des changements de plus long terme dans le secteur de la sécurité.



Principe de conception 4 : Nous travaillons en partenariat avec des acteurs et des institutions de sécurité allemands et internationaux.

- La coopération avec les polices allemandes et la Bundeswehr revêtent une importance cruciale pour la cohérence de la démarche allemande. Ces instances interviennent sur le terrain dans le cadre de missions de paix et de stabilisation, mais aussi de programmes bilatéraux d'aide à la formation et à l'équipement. Des possibilités de mise en réseau et de coopération s'ouvrent ainsi, et les expertises peuvent être valorisées de manière groupée.
- Nous interagissons avec des groupes de réflexion, des instituts de recherche scientifique et des organisations spécialisées pour continuer à développer nos capacités techniques et analytiques, évaluer nos résultats et participer à des débats politiques internationaux de premier plan (p. ex. dans le cadre de la coopération avec la Conférence de Munich sur la sécurité). De plus, nous mettons en place des institutions dédiées dans les pays partenaires et contribuons à la mise en relation de ces institutions entre elles (Sud-Sud et Sud-Nord) et avec les acteurs pertinents. Nous intégrons le savoir-faire qui résulte de cette démarche à la planification de nos projets.

- Nous coopérons avec des organisations multilatérales (Nations unies, Union africaine, Union européenne etc.) pour mettre en œuvre des normes internationales régionales, p. ex. la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et le Groupe d'action financière. Nous augmentons ainsi la crédibilité, la légitimité et la pérennité de notre soutien.



Principe de conception 5 : Nous sommes conscients des risques spécifiques auxquels nous exposent nos activités dans le secteur de la sécurité, et surveillons en permanence nos actions.

- Les défis et les risques encourus dans le champ d'action de la sécurité sont comparables à ceux d'autres champs d'action. Toutefois, certains de ces défis et de ces risques sont présents sous une forme plus aiguë, car le secteur de la sécurité a aussi pour objet l'emploi de moyens violents. Les risques pour les résultats et la perception politiques apparaissent surtout lorsque le monopole étatique de la violence légitime ne fonctionne plus ou lorsque les acteurs de la sécurité ne sont pas ou plus en mesure de contribuer à la sécurité humaine. L'existence d'un antagonisme entre les intérêts sécuritaires des acteurs étatiques et la sécurité humaine peut donner lieu à des conflits d'objectifs avec l'action de la GIZ orientée sur les partenaires et les valeurs ; il est impératif de trouver un équilibre à cet égard dans le contexte des projets.
- Il existe un risque élevé de impacts négatifs non intentionnels, en particulier en ce qui concerne le respect des droits humains. Ce risque s'accroît dans le cadre de la coopération avec des gouvernements partenaires dont la priorité première ne réside pas dans la protection des personnes, mais qui ont recours aux forces de sécurité pour maintenir leur pouvoir ou à exercer une répression politique. Au niveau des acteurs de la sécurité, ce risque est surtout présent lorsqu'il n'existe pas de normes professionnelles ou de mécanismes de contrôle

ou de reddition de comptes. Les lignes rouges pour la politique extérieure et les interactions avec les systèmes de normes et de valeurs internes doivent faire l'objet d'une concertation entre la GIZ et ses clients, et être communiquées aux acteurs impliqués concernés.

- Le système de gestion « sauvegardes et genre » de la GIZ représente le principal instrument pour analyser les éventuels impacts négatifs non intentionnels sur la sécurité humaine. Il emploie pour ce faire l'analyse intégrée du contexte et des droits humains (analyse intégrée de l'impact sur les situations de paix et de conflit ou iPCA, integrated Peace and Conflict Assessment), qui examine les liens entre conflit, instabilité, violence et violations des droits humains dans le contexte de la sécurité humaine. Nous utilisons également d'autres outils d'analyse, tels que le suivi par une tierce partie (third party monitoring). Nous intégrons les informations ainsi obtenues directement et en permanence dans nos approches de projets, ce qui nous permet également, par exemple, d'identifier à un stade précoce les risques pour l'environnement et le climat et les potentiels de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de les traiter de façon adéquate.
- Le choix des partenaires de coopération et des méthodes à employer pour intervenir dans le champ d'action de la sécurité dépend toujours du contexte. L'outil de concertation interne « Aide à la décision pour des projets sélectionnés dans le domaine de la sécurité » nous permet de prendre au cas par cas les décisions délicates concernant l'acceptation ou non d'un marché.
- Les risques politiques et les limites de la prise de risque par la GIZ sont communiqués au plus tôt aux clients. C'est le cas, par exemple, en cas d'emploi de biens à double usage ou d'équipement policier ou militaire. Nous refusons d'acheter des armes et n'acceptons aucun marché de cette nature.

- En cas de dégradation significative des conditions techniques ou politiques, une réorientation flexible ou une stratégie de sortie de l'action est proposée dans la conception du projet et validée avec le client. En présence d'approches régionales sur plusieurs niveaux, il est possible de restreindre certaines composantes-pays et de reporter les ressources du projet sur d'autres pays partenaires.
- L'engagement de la GIZ dans le secteur de la sécurité peut entraîner un accroissement de l'insécurité pour nos personnels, en particulier lorsque nous coopérons directement avec des acteurs de la sécurité, par exemple dans le cadre de mesures d'infrastructures pour des forces armées partenaires. L'unité d'état-major Sécurité d'entreprise est impliquée en continu pour gérer les risques pour le personnel.



Principe de conception 6 : Nous mettons à profit notre image et nos avantages compétitifs clés en tant qu'instance civile de conseil et de mise en œuvre dans le domaine de la sécurité.

- Du fait de ses approches de coopération technique et de ses principes, la GIZ apporte une valeur ajoutée qui ne peut être fournie sous cette forme par d'autres prestataires du champ d'action de la sécurité « classiques », notamment les conseillers de la police et de l'armée. Il est possible de mettre en avant l'intervention de la GIZ en tant que marque allemande et européenne, et ainsi d'envoyer un signal politique. La GIZ compte parmi ses compétences clés et ses atouts par rapport à d'autres organismes les aspects suivants :
- L'interdisciplinarité et l'intersectorialité : dans le champ d'action de la sécurité, les défis de politique extérieure, sécuritaire, intérieure, géopolitique et de coopération au développement sont de plus en plus imbriqués. La GIZ propose des solutions intégrées aux problématiques complexes portant sur des

domaines particulièrement sensibles politiquement et fait appel à des interfaces intéressantes en termes sécuritaires, y compris avec ses autres champs d'action.

- La GIZ pilote de vastes consortiums et associe ses propres compétences clés avec des expertises complémentaires dans le domaine de la sécurité. Nos compétences managériales nous permettent de concilier les logiques d'action différentes de partenaires de mise en œuvre différents, de les mettre en œuvre à l'aide d'approches modulaires (mondiales, régionales, nationales ou locales), et de conserver notre capacité d'action même dans des conditions critiques.
- Nos longues années de présence sur le terrain nous donnent accès à des acteurs importants pour la sécurité et nous permettent également de faire office d'intermédiaires entre les différents acteurs du secteur de la sécurité et la population ou la société civile.
- En tant qu'acteur civil, la GIZ a parfois besoin d'une expertise spécifique en matière de sécurité pour la mise en œuvre de mesures relevant de ce champ d'action. Dans ce cas, nous engageons de nouveaux partenariats et de nouvelles coopérations avec des prestataires du secteur en fonction de nos objectifs, de manière à garantir la qualité de la mise en œuvre.
- Pour répondre aux évolutions du contexte politique, du marché et des exigences de nos clients, nous devons renforcer encore notre capacité à nous adapter avec flexibilité. C'est ainsi que nous sommes en mesure de prendre en compte les dynamiques de manière adéquate et de réagir avec flexibilité, rapidité et pertinence aux besoins et aux exigences de nos clients dans le domaine de la sécurité.

Impressum

En tant qu'entreprise fédérale, la GIZ soutient le gouvernement fédéral allemand dans la réalisation de ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 40
53113 Bonn, Deutschland
T +49 228 4460 - 0
F +49 228 4460 - 1766

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Deutschland
T +49 6196 79 - 0
F +49 6196 79 - 1115

E info@giz.de
I www.giz.de

Auteurs :
Andreas Heusner, Matthias Kennert, Hannes Lambrecht – Centre de compétence État de droit, genre et sécurité

Responsable :
Dr Wolff-Michael Mors
Responsable du centre de compétence État de droit, genre et sécurité
Département sectoriel

Design :
SCHUMACHER – Brand + Interaction Design, Darmstadt

Crédits photos :
p. 1 : Forum Kofi Annan sur la paix et la sécurité (KAPS) 2019; photo : Grahl Photography/KAIPTC;
p. 4 : Michael Duff/GIZ; p. 6 : Hannes Lambrecht/GIZ; p. 10 : UNMAS/Lorène Giorgis

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Eschborn, septembre 2023